



Fort-de-France, le 26 novembre 2024

Monsieur le Directeur Général,

Monsieur le Directeur Régional,

Mesdames Messieurs,

Le 18/04/2024 les organisations syndicales CGTM/FSM et CTU/USAM vous ont présenté un préavis de grève associé à une plateforme revendicative en préalable à la rencontre prévue avec le Directeur général lors de sa visite en Martinique.

Ce préavis de grève a reçu l'approbation des syndicats CDMT Emploi Martinique et FO.

Il ne vous a certainement pas échappé que la première de nos revendications portait sur (extrait de notre plateforme de revendication)

« C'est d'ailleurs pour cela que nous vous réclamons le retour de l'InterDROM.

Pour travailler sereinement et efficacement au service de tous les usagers de France Travail, nous souhaitons négocier les points suivants :

- Prise en compte des réalités locales
 - Mise en œuvre article 40 du Statut 2003 et de l'article 50 de la CCN
 - Relance des réunions InterDROM »

A notre grande stupéfaction, les OS de Guadeloupe nous ont informés que la DG avait prévu de les recevoir, les 12 et 14 novembre 2024, dans un cadre qui devrait concerner l'InterDrom.

A notre connaissance, ni les OS de la Martinique, ni d'ailleurs les OS des autres DROM n'ont été informées de la tenue d'une quelconque réunion sur ce thème.

En conséquence, unies, en intersyndicale, les Organisations Syndicales représentatives et non représentatives de France Travail Martinique exigent d'être reçues dans un premier temps, par la Direction Générale, avant l'organisation d'une négociation dans le cadre de l'InterDrom.

Avec nos salutations

CDMT Emploi Martinique

CFDT

CFTC

CGTM

CGTM-FSM

CTU

FO

SNAP